



COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE LA REUNION

PORT PEDALES ASSOCIATION

3, Lot. Hubert De Lisle
97460 SAINT-PAUL
GSM. 0692.85.02.79 – FAX. 0262.45.22.55

REGLEMENT PARTICULIER

«**GRAND PRIX DE LA VILLE DU PORT** »
Samedi 01 Mai 2010

ITINERAIRE : Départ : Boulevard de la Commune de Paris, aller et retour sur le Boulevard : du Stade Manès au Port, jusqu'au rond point de la Glacière. **Arrivée :** sur le Boulevard de la Commune de Paris. (Hauteur du Stade Manès)

CIRCUIT Bd. Commune de Paris de 2,800 Km

CATEGORIES ET HORAIRES :

Pass'Cyclisme / Cadets :	08 h 30	25 tours	soit 70 Km
Féminines / Cadet / Junior / Senior :	10 h 15	15 tours	soit 42 km
Cat. 2 / 3, Junior :	13 h 30	36 tours	soit 100.800 Km

☞ ***Les Féminines auront un classement Minime/Cadette, Junior/Senior.***
Arrêt de l'émargement 15 minutes avant chaque départ.

DEPANNAGE : A pied autour du circuit sur le côté droit de la chaussée pour toutes les catégories.

RAVITAILLEMENT : Autorisé pour les Pass'Cyclisme Cadet du 10^{ème} au 20^{ème} tour. Autorisé pour la Cat. 2 / 3, Junior uniquement à pied sur le côté droit de la chaussée. La zone de ravitaillement est la suivante : à la fin du 9^{ème} tour jusqu'au 30^{ème} tour.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les commissaires de course.

PRIX AUX COUREURS : Selon la grille du Comité Régional de Cyclisme de la Réunion.

RECOMPENSES : Les trois premiers des catégories seront récompensés. En Féminine, les récompenses seront attribuées aux trois premières Cadettes, Juniors/Sénior. 1 coupe au 1^{er} Espoir, 1 coupe au 1^{er} Vétéran 40 ans et +, et 1 coupe au 1^{er} Vétéran 50 ans et +.

COMMISSAIRES : Mr GONNEAU Jean Denis, Mme MASCAREL Marie Annick, Mr GOULJAR Eddy, Mr MAREUX Alix

JUGE A L'ARRIVEE : Mr CHEFIARE Anthony.

DELEGUE FEDERAL : Mme Huguette THIONG-TOYE.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.